

L'EXPRESS

Les rendez-vous de
l'immobilier
PAGES 26 ET 27

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHÂTEL, FONDÉ LE 2 OCTOBRE 1738

JEUDI 27 OCTOBRE 2011 | www.arcinfo.ch | N° 249 | CHF 2.50 | J.A. - 2002 NEUCHÂTEL

Jean Studer renonce à briguer un siège au Conseil fédéral

PS-PLR Après dimanche, le PS se porte bien et ses sièges au Conseil fédéral ne sont pas menacés. C'est l'inverse au PLR. Or, dit Jean Studer, il faut une gauche et un centre forts.

PRIORITÉ Dans cette situation, le conseiller d'Etat ne veut surtout pas risquer, par une candidature, de mettre en péril le siège occupé par son compatriote Didier Burkhalter.

CANDIDATS Le conseiller d'Etat vaudois Pierre-Yves Maillard, lui, a fait acte de candidature, après ses camarades Alain Berset (Fribourg) et Stéphane Rossini (Valais). **PAGES 5 ET 18**

Les océans du globe asphyxiés par les déchets en plastique



KEYSTONE

POLLUTION Cent millions de tonnes de déchets plastiques encombrant les zones de haute mer. Entraînés par les courants, ils se concentrent au cœur d'énormes tourbillons océaniques. A cette pollution s'ajoute celle qui recouvre fonds marins, côtes et baies. De quoi mettre en péril la faune, la flore, mais aussi l'homme. **PAGE 17**



NICOLAS HEINGER

TRANSPORTS
Avant-goût de TGV en Franche-Comté

PAGE 3

BROT-DESSOUS
Nouveau pas vers la fusion avec Rochefort

PAGE 7

LA CHAUX-DE-FONDS
La mise à terre de grands arbres émeut en ville

PAGE 11

LA MÉTÉO DU JOUR

pied du Jura



4° 10°

à 1000m



2° 13°

SOMMAIRE

Feuilleton, BD **PAGE 14** Télévision **PAGE 29**
Cinéma **PAGE 15** Carnet **P. 30-31**

PUBLICITÉ

JOURNÉES SPATIALES SUISSES · 28 et 29 octobre · Campus Arc, Neuchâtel

- Vendredi 28, 17h45-21h00: projection de «Pour l'amour du Ciel» et de «Space Tourists», suivie d'une table ronde avec Claude Nicollier
- Samedi 29, 13h30-18h30: conférences sur divers aspects de la participation suisse à l'aventure spatiale



ENTRÉE LIBRE
Programme détaillé sur
www.swiss-space.org
www.he-arc.ch/ingenierie

swiss space Schweizerische Raumfahrt-Vereinigung
Association Suisse d'Astronautique
Associazione Svizzera d'Astronautica

haute école neuchâtel berne jura arc ingénierie
www.he-arc.ch

Hes-so Haute Ecole Spécialisée de Suisse occidentale



L'INVITÉ



PIERRE BÜHLER
PROFESSEUR DE THÉOLOGIE À L'UNIVERSITÉ DE ZÜRICH, NEUCHÂTEL

Lettre ouverte à un citoyen Lambda

Monsieur le citoyen Lambda, C'est ainsi que je dois m'adresser à vous puisque c'est le nom que vous vous êtes donné au bas de votre lettre. J'ai la règle de répondre aux lettres que je reçois, et comme la vôtre est anonyme, je dois donc le faire par le biais du journal.

Parce que j'ai critiqué les affiches de l'UDC contre l'immigration massive (cf. «L'Invité» du 15.09.2011), vous m'accusez avec véhémence d'être un intellectuel «anti-Suisse» et plein de mépris pour le peuple, et m'invitez à aller habiter ailleurs si je ne me plais pas ici, à Cuba par exemple.

Votre lettre révèle bien ce qui m'a hérisé pendant toute la période de campagne pour les élections: votre parti s'arroge le droit de représenter l'entier du peuple suisse, et si l'on conteste ce parti, on devient automatiquement «anti-Suisse».

C'est ce qu'exprimait aussi votre slogan pour les élections: «Les Suisses votent UDC». De quel droit un parti peut-il, dans une démocratie multipartite, prétendre représenter à lui seul tous les Suisses? Ou en tout cas tous les «bons» Suisses?

Non, je ne suis pas «anti-Suisse» parce que je suis «anti-UDC»! Je revendique simplement le droit de défendre une autre Suisse que la vôtre, une Suisse ouverte, tolérante, multi-

culturelle et humaniste. Entre-temps, les élections sont passées, et je ne sais pas si les résultats m'ont donné raison. Mais je sais en tout cas qu'ils ne vous ont pas donné raison. Un quart seulement des votants ont épousé vos convictions, et vous perdez donc des sièges à Berne, au lieu d'en gagner, comme vous l'espériez.

Votre propagande agressive n'a pas payé, mais s'est plutôt retournée contre vous. Car nombreux sont ceux qui sont épuisés, saturés par votre matraquage à outrance. On n'en pouvait plus de voir partout et toujours vos affiches, vos «ça suffit!» péremptories. Et la réponse a été: «Oui, ça suffit!!»

Contrairement à ce que vous croyez, je me sens comme membre du peuple suisse, et je suis très soucieux de le respecter. Je me risque même à vous demander si ce ne sont pas les leaders de votre parti qui mé-

prennent le peuple, alors qu'ils n'arrêtaient pas d'en parler. Croyez-vous vraiment qu'ils sont prêts à jeter leurs millions dans des affiches de propagande pendant des mois pour le seul souci des petits du peuple? Ne croyez-vous pas qu'ils sont d'abord avides de pouvoir et que c'est dans cet intérêt qu'ils y mettent le prix? Le peuple suisse, qui vous tient à cœur, n'est pas le mieux défendu par ceux qui l'ont constamment à la bouche, pour faire passer leur idéologie. Ils l'ont à la bouche, mais je ne suis pas sûr qu'ils le portent dans leur cœur.

Non, je ne suis pas «anti-Suisse» parce que je suis «anti-UDC»! Je revendique simplement le droit de défendre une autre Suisse que la vôtre, une Suisse ouverte, tolérante, multiculturelle et humaniste.

À propos: avez-vous déjà réfléchi à tout ce qu'on aurait pu faire en faveur des laissés-pour-compte du peuple avec les millions qui ont été dépensés, à travers tout l'été et tout en annonces de propagande? Moi, honnêtement, quand j'y pense, cela me fait hurler de dépit... •



HÔPITAUX La réponse d'un ex-directeur général à Gisèle Ory

C'est avec surprise que j'ai lu ceci dans l'article «Où va l'Hôpital neuchâtelois?» de «L'Express» et «L'Impartial» du 22 octobre. A la question du journaliste «... le bruit circule qu'il suffirait de rehausser Pourtalès de deux étages» la conseillère d'Etat Gisèle Ory aurait répondu «C'est une légende urbaine!». Comme ex-directeur général des hôpitaux Cadolles et Pourtalès, j'ai participé à la totalité de la planification et de la construction de Pourtalès (1986-2005). La possibilité d'agrandissement a bien été prise en compte tout au long des étapes, afin de faire face aux éventuelles adaptations nécessaires à l'évolution de tout hôpital.

La construction d'un bâtiment de deux étages sur le parking arrière (nord) est tout à fait réalisable sur la structure existante qui est d'ailleurs dimensionnée en fonction de cela. Par ailleurs d'autres réflexions avaient été menées sur les bâtiments et terrains des environs immédiats.

Jean-Claude Rouèche
(Neuchâtel)

CRISE DE LA DETTE Un double enjeu

Les membres de l'Union européenne font le va-et-vient à Bruxelles, dans l'espoir de trouver une solution au problème de la dette. Les actifs toxiques sont,



SOMPTUEUX AUTOMNE Les belles balades ne manquent pas dans la région. L'occasion de faire de splendides photos, comme ici entre la Tourne et les rochers de Tablettes, en direction du Creux-du-Van.
PHOTO ENVOYÉE PAR MICHELINE CHIFFELLE, DE NEUCHÂTEL

pour la plupart, des emprunts d'état acquis par des investisseurs privés (banques, assurances, autres institutions financières), mais non recouvrables, du moins dans ces circonstances: il y a donc risque de vente à perte.

Puisant dans leur fonds provisionnel, les banques font alors défaut. D'où la nécessité pour elles d'une recapitalisation. Or la croissance n'est plus là, ou /et les recettes fiscales ne peuvent combler le «trou» (Grèce), le problème s'aggrave, et on est obligé de faire appel à des financements extérieurs. L'enjeu est double, à la fois politique et économique. D'où les incessants va-et-vient des membres de l'Union ces derniers jours, alors que chacun veut conserver sa marge de manœuvre, et ne pas devenir le dindon de la farce. Dernière solution en date: renforcer le pare-feu de l'euro. Autrement dit: contenir la monnaie dans une certaine marge de fluctuation...

Alexandre Golay
(Yverdon-les-Bains)

LIVRES Une bible plus ancienne encore

A propos du courrier de Geneviève Vuille paru vendredi 21 octobre sur deux ouvrages anciens en sa possession.

Je suis en possession d'une sainte bible qui date de 1772, soit de sept ans plus âgée que la vôtre, comprenant l'ancien et le nouveau testament, revus et corrigés, sur le texte hébreu par les pasteurs et professeurs de l'église de Genève. Avec les arguments, réflexions et notes sur les chapitres par J.-F. Ostervald, pasteur de l'église de Neuchâtel. 4e édition soigneusement revue. Imprimerie de la Société typographique de Neuchâtel, 1772. D'autre part, je possède la nouvelle méthode d'enseigner A.B.C. aux enfants qui date de

1792, imprimée «Au Café littéraire de Lausanne»! Qui dit encore mieux?

Josiane Promm (Neuchâtel)

RAPPEL

SIGNATURES Les textes doivent être signés (nom et lieu). Ils seront accompagnés d'un numéro de téléphone auquel la rédaction pourra joindre l'auteur. La rédaction ne publie pas de courriers anonymes.

LONGUEUR Les textes seront limités à 1500 signes maximum (espaces inclus).

RÉSERVES Les injures, attaques personnelles, accusations sans preuves et lettres à caractère discriminatoire seront écartées. La rédaction ne publie ni poèmes, ni lettres de remerciements.

VOS RÉACTIONS SUR ARCINFO.CH

Jean Studer renonce au Conseil fédéral

Le conseiller d'Etat neuchâtelois Jean Studer renonce à se lancer dans la course au Conseil fédéral pour succéder à la socialiste Micheline Calmy-Rey. Il a annoncé sa décision hier matin lors d'une conférence de presse. Les internautes ont été nombreux à réagir. Extraits.

A part ses chemises...

Mis à part ses chemises, Jean Studer a tout ce qu'il faut pour être un très bon conseiller fédéral. Ça viendra.

Rickens Federico

Une constellation défavorable

Jean Studer rejoint la longue liste des personnes qualifiées pour le poste qui n'ont pas bénéficié d'une constellation favorable: le poste était promis à une femme en 2002, la présence de Didier Burkhalter au Conseil fédéral coupe les ailes à un second Neuchâtelois.

Vallonier

Carrure

Dommage, il avait la carrure.

Mega

Dommage

C'est très dommage... il aurait fait un excellent conseiller fédéral... Ce n'est que partie remise, j'espère!

Loopy

Zut!

Zut!... on va devoir le garder.

Vuille

Un chemin de croix

Perrin s'éclipse alors que Jean Studer entame son chemin de croix...!

Abemus papam

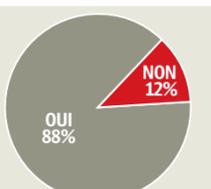
INFO

Pour nous joindre: Rédaction de L'Express, Pierre-à-Mazel 39, 2001 Neuchâtel – E-mail: redaction@lexpress.ch
Rédaction de L'Impartial, Rue Neuve 14, 2300 La Chaux-de-Fonds – E-mail: redaction@limpartial.ch

LA QUESTION D'HIÉR

Après les révolutions arabes, faut-il craindre la montée de l'islamisme?

Participation: 274 votes



TRANSPORTS La branche Est du TGV Rhin-Rhône, qui rapprochera la Suisse de Paris, ouvre le 11 décembre. Avant-goût à l'occasion d'une course d'essai.

La Franche-Comté à grande vitesse

NICOLAS HEINIGER

A la fenêtre, les champs et vallons franc-comtois défilent comme un film passé en double vitesse. Ce train-là, les vaches ont à peine le temps de l'apercevoir qu'il est déjà passé. Il laisse sur place les voitures qui semblent arrêtées sur la route nationale longeant la voie. «On commence à rouler vite, là», lâche un monsieur cravaté, à moitié rasuré.

Dans les wagons à deux étages dont les sièges rappellent ceux d'un avion, un contrôleur passe, mais ne demande aucun billet. C'est que ce TGV flambant neuf ne sera accessible au voyageur lambda que depuis le 11 décembre. Ce mardi, entre Belfort et Besançon, il circule uniquement pour une course d'essai, à laquelle ont été conviés quelque 250 invités: chefs d'entreprises, élus, étudiants ou journalistes.

100 millions de Berne

Cette première partie de la branche Est du TGV Rhin-Rhône, soit 140 kilomètres de voies à grande vitesse entre Mulhouse et Dijon, desservira également les nouvelles gares de Belfort-Montbéliard TGV et Besançon TGV. Elle permettra de raccourcir de 30 minutes le temps de parcours entre la Suisse et Paris. Et une fois la ligne Delle (JU) - Belfort ouverte (dans un premier temps, les deux destinations seront reliées par un bus), des trains pourront circuler de Bienne à la gare TGV Belfort-Montbéliard, mettant Porrentruy à 2h45 de la capitale française. C'est pourquoi la Confédération a cofinancé, à hauteur de 100 millions de francs, cette infrastructure, estimée au total à 2,3 milliards d'euros.



Un train à grande vitesse mardi dans la toute nouvelle gare de Belfort-Montbéliard TGV, lors d'une course d'essai. Cette gare et celle de Besançon TGV seront officiellement ouvertes aux voyageurs le 11 décembre. NICOLAS HEINIGER

Un million de voyageurs par an, soit de 2000 à 4500 voyageurs par jour, sont attendus à la gare Besançon TGV. Et les réservations, ouvertes le 14 octobre, «commencent très fort», a affirmé mardi Jean-Jacques Henry, directeur du TGV Rhin-Rhône au sein de la SNCF – le pendant français des CFF.

Campagne de promotion

Mais le Conseil régional, les principales agglomérations de Franche-Comté et le canton du Jura n'ont pas attendu de le savoir pour mettre sur pied diver-

« Les réservations sur cette ligne du TGV Rhin-Rhône commencent très fort. »

JEAN-JACQUES HENRY
DIRECTEUR DU TGV RHIN-RHÔNE
À LA SNCF

ses opérations visant à amplifier au maximum les retombées apportées par l'arrivée de la grande vitesse dans la région. Ils ont lancé une campagne de communication intitulée «Originale Franche-Comté». Des visuels et des slogans un peu décalés – du genre «c'est grâce à nos lunettes que vous pouvez voir l'heure de nos montres pour ne pas loupers nos trains» ou «nos voisins du Jura suisse ont de quoi vous désarçonner», avec l'image d'un cheval franche-montagne – qui visent à mettre en valeur les atouts de la région. Et à convaincre les

décideurs économiques de l'intérêt de s'installer en Franche-Comté.

Reste que pour le canton du Jura aussi, l'ouverture de cette ligne devrait engendrer des retombées favorables, tant dans le domaine de l'industrie que dans celui de la recherche ou de l'enseignement. Un signe qui ne trompe pas: après la course d'essai de ce mardi, une quarantaine d'entrepreneurs, enseignants ou étudiants français ont visité avec un grand intérêt l'Ecole des métiers techniques, à Porrentruy. ●

TROIS QUESTIONS À...



MARIE-GUITE DUFAY
PRÉSIDENTE
DU CONSEIL RÉGIONAL
DE FRANCHE-COMTÉ

«Il faut s'approprier ce nouveau TGV»

Est-il déjà possible de chiffrer les retombées économiques que l'ouverture de la ligne TGV Rhin-Rhône entraînera pour la Franche-Comté?

L'économie est très fluctuante, il est donc difficile de se prononcer pour l'instant. Mais les nouvelles zones d'activité commerciales actuellement en construction autour des deux nouvelles gares de Besançon et de Belfort Montbéliard devraient permettre de créer 10 000 emplois.

Quelles autres mesures avez-vous prises pour maximiser «l'effet TGV»?

Nous avons notamment créé des Clubs TGV, animés par des chefs d'entreprise, pour que les acteurs socio-économiques s'approprient le TGV. Cela a permis la création d'un «Guide du routard» intitulé «Étapes TGV entre Rhin et Rhône» et d'un lycée, à Belfort, destiné à accueillir les enfants des cadres étrangers travaillant dans la région.

A votre avis, cette ligne permettra-t-elle de resserrer les liens entre la Suisse et la Franche-Comté?

Assurément. Je crois d'ailleurs que les Suisses sont encore plus impatients de l'arrivée de la grande vitesse que nous! ● NHE

A Belfort, 650 ouvriers fabriquent les Formules 1 du rail

Un immense hangar long d'une bonne centaine de mètres. Des chariots d'outils, de pièces de toutes sortes, des câbles électriques et d'impressionnantes structures métalliques. Voilà à quoi ressemble, pour le néophyte, la chaîne de montage de l'entreprise Alstom, à Belfort. C'est sur ce site de 30 hectares (plus de 40 terrains de foot) comprenant plusieurs bâtiments que sont conçues et produites les motrices TGV qui équiperont la ligne Rhin-Rhône, ainsi que toutes les autres lignes grande vitesse de France et plusieurs autres dans le monde. Au total, 2750 personnes y travaillent, dont 650 dans le secteur «transport», le reste œuvrant pour la division «power», qui fabrique notamment des turbines pour les centrales nucléaires.

Des motrices de 80 tonnes

Pour l'heure, l'une de ces futures motrices (le terme «locomotive» est réservé aux véhicules diesel) n'est encore qu'une gigantesque carcasse métallique faite de poutres d'aciers soudées ensemble. Car chez Alstom, toutes les soudures sont encore réalisées à la



Dans les ateliers de l'entreprise Alstom à Belfort, où sont fabriquées les motrices TGV, toutes les soudures sont faites à la main. SP-ALSTOM

main. «Avec trois motrices et trois locomotives fabriquées par mois, il serait difficile de rentabiliser une machine», explique le chargé de communication Fabien Lamy. Qui rappelle qu'à 20 kilomètres de là, l'usine Peugeot de So-

chaux produit 14 000 véhicules par jour...

Un peu plus loin, on procède au câblage des machines. Une opération délicate: «Une rame TGV de deux motrices et huit voitures comprend onze kilomètres de

câbles, dont la moitié pour les motrices», indique Fabien Lamy. Les moteurs, fabriqués à Ornans, à moins de 100 kilomètres de Belfort, sont ensuite ajoutés aux machines, puis les bogies, produits au Creusot et sur lesquels les motrices de 80 tonnes sont simplement posées.

9000 tests par ordinateur

Une fois terminées, ces Formule 1 des voies ferrées, qui transporteront leurs passagers à 320 km/h, sont acheminées dans une halle voisine, où un ordinateur effectue automatiquement 9000 tests différents. «Jusqu'à il y a trois ans, on faisait ces vérifications manuellement, avec un cahier de procédure de 9000 pages...», indique notre guide. Ce n'est qu'une fois cette étape passée avec succès que les engins pourront être essayés en mouvement. D'abord sur une voie d'essai de deux kilomètres appartenant à Alstom, puis sur le réseau SNCF.

En 2007, la SNCF a commandé à Alstom 55 rames TGV Euro Duplex (à deux étages), qui circuleront notamment sur la ligne Rhin-Rhône. Les dernières seront livrées en 2014. Le contrat se monte à 1,6 milliard d'euros. ● NHE

EN CHIFFRES

100 C'est, en millions de francs, la contribution de la Confédération à la branche Est du TGV Rhin-Rhône. Au total, le projet est chiffré à 2,3 milliards d'euros.

160 C'est le nombre de ponts construits sur les 140 kilomètres de cette nouvelle ligne. Treize viaducs, un tunnel et deux nouvelles gares (Belfort - Montbéliard TGV et Besançon TGV, situées respectivement sur les communes de Mérou et d'Auxon) viennent s'y ajouter.

185 Le nombre de communes traversées par cette première phase de la branche Est du TGV Rhin-Rhône.

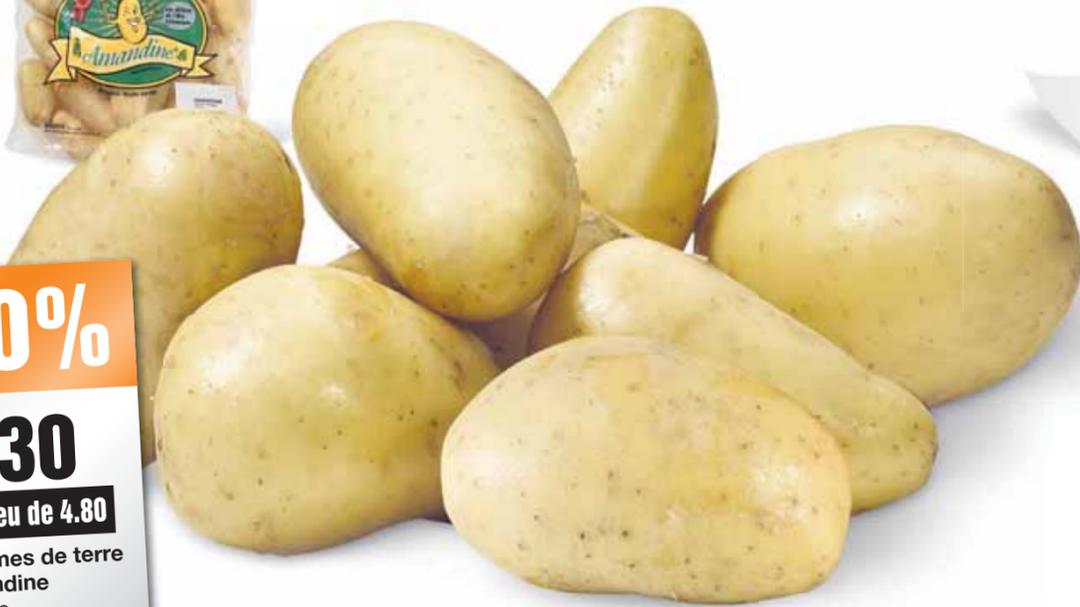
5000 C'est, en kilomètres, la longueur de fil de cuivre nécessaire à la réalisation de ces 140 kilomètres de voies ferrées. Il aura également fallu utiliser 300 kilomètres de fibre optique, 300 panneaux de signalisation, 6000 poteaux caténaires et 550 000 traverses.

● NHE

FRAÎCHEUR MAXIMALE

PROFITEZ-EN MAINTENANT! OFFRES VALABLES DU 25.10 AU 31.10.2011 OU JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

MGB www.migros.ch WIRZ



30%

3.30

au lieu de 4.80

Pommes de terre
Amandine
Suisse,
le cabas de 1,5 kg



40%

1.-

au lieu de 1.70

Saucisson
Tradition,
TerraSuisse
les 100 g



40%

-.95

au lieu de 1.60

Carottes
Suisse,
le sac de 1 kg



40%

1.50

au lieu de 2.50

Emincé de porc
en duopack
frais, Suisse,
l'emballage
de 2 x 300 g,
les 100 g
en libre-service



30%

2.40

au lieu de 3.50

Poires Harrow
Sweet
Suisse, le kg



40%

11.80

au lieu de 19.80

La magie des roses,
Max Havelaar
le bouquet de 30



2.80

au lieu de 3.55

Jambon à l'os
bernois cuit,
prétranché
20% de réduction
Suisse,
la barquette
de 150 g env.,
les 100 g



4.90

au lieu de 6.40

Doucette,
De la région
Seeland,
le sachet de 250 g

MIGROS

M comme Meilleur.

CONSEIL FÉDÉRAL Jean Studer n'est pas candidat à l'élection du 14 décembre.

Priorité clairement donnée au siège de Didier Burkhalter

FRANÇOIS NUSSBAUM

Se lancera-t-il? Depuis l'annonce, début septembre, du retrait de Micheline Calmy-Rey, Jean Studer a invariablement répondu qu'il ne déciderait rien avant les élections fédérales du 23 octobre.

Hier, devant la presse, il a donc tiré les conclusions de ces résultats. C'est non: il ne sera pas candidat au Conseil fédéral le 14 décembre. Plusieurs raisons à cela mais la situation du PLR au plan fédéral depuis dimanche y est pour beaucoup.

Décision difficile à prendre?

Bien sûr! La perspective d'accéder à l'exécutif fédéral a quelque chose de motivant, d'excitant même. Mais, après analyse de la situation, ma décision a été prise sans aucune amertume.

Sur quoi portait cette analyse?

Sur la situation du Parti socialiste d'abord et du Parti libéral-radical ensuite. Depuis dimanche, le PS se porte plutôt bien, notamment grâce aux Romands. Dans trois cantons réputés conservateurs (le Valais, Fribourg et Vaud), le PS fait même une percée.

Et ce sont précisément ces trois cantons qui proposent aujourd'hui chacun un excellent candidat au Conseil fédéral. Je les connais bien les trois: aucune nécessité d'en ajouter un quatrième.

Et sur le PLR?

Le constat est inverse: le PLR est un des perdants de dimanche dernier et ça ne me réjouit pas. J'ai beaucoup de respect pour ce parti, fondateur de la Suisse de 1848, et je souhaite qu'il reste un pilier du système politique helvétique, tout comme le PS dans son registre. Il faut une gauche forte et un centre fort.

Ce qui me préoccupe surtout, c'est l'impact du recul du PLR sur le siège occupé par mon compatriote Didier Burkhalter. Car l'enjeu majeur du 14 décembre, c'est devenu la perte d'un des deux sièges PLR.

Quel impact sur votre décision?

Je connais suffisamment la politique fédérale pour savoir que tout peut se produire, que des dynamiques imprévisibles peuvent changer le cours d'une élection en série comme c'est le cas pour le Conseil fédéral.

Face à cela, je voulais éviter à tout prix qu'une candidature de ma part puisse, d'une manière ou d'une autre, mettre en péril le siège occupé par Didier Burkhalter.

Le danger était-il réel?

Une élection peut se jouer à quelques voix et je ne veux pas être le catalyseur d'un éparpillement des voix au mauvais



Le conseiller d'Etat Jean Studer ne veut pas être le catalyseur de manœuvres qui, lors de l'élection du Conseil fédéral le 14 décembre, se solderaient par la non-réélection de son compatriote Didier Burkhalter. KEYSTONE

moment. Et si, au soir du 14 décembre, le canton devait se retrouver, non pas avec un ou deux, mais aucun représentant au Conseil fédéral? Une telle idée m'est insupportable.

Beaucoup m'ont interpellé pour que je «n'abandonne pas» certains dossiers comme la baisse de la fiscalité des personnes physiques, qui doit suivre – promesse faite – celle des

faisant un excellent travail, alors qu'elle a débuté sous les coups de boutoir assassins de son ancien parti et qu'elle a dû en fonder un nouveau. Quant à l'UDC, malgré les pertes subies dimanche, c'est encore le parti le plus fort.

« Le terme de 'concordance arithmétique' est contradictoire. Soit on parle de concordance, soit de représentation arithmétique. »

JEAN STUDER CONSEILLER D'ÉTAT

Vous restez donc au Château sans regrets?

Absolument, et c'est précisément une autre raison de renoncer à Berne. Je suis depuis 2005 à la tête du Département des finances, qui concentre près de la moitié des emplois de l'administration neuchâtelaise. J'ai entrepris un difficile redressement des finances cantonales et une réforme de l'Etat.

entreprises. Je ne cache pas que j'ai été touché par ces appels et qu'ils ont représenté un élément non négligeable dans ma décision.

Comment voyez-vous la composition du futur Conseil fédéral?

Trop difficile à dire. Outre l'enjeu du second siège PLR, il y a le cas d'Eveline Widmer-Schlumpf, qui s'est imposée en

L'UDC qui réclame le respect de la concordance...

Là, il faut une bonne fois clarifier les choses. L'UDC réclame deux sièges au nom de son assise électorale. Cela se justifie d'un point de vue arithmétique. Mais la concordance, c'est la capacité de plusieurs forces politiques à gouverner ensemble en respectant certains principes de droit et de fonctionnement de l'Etat.

Quand Christoph Blocher était au Conseil fédéral, ces principes n'étaient pas toujours respectés et l'UDC restait dans l'opposition. Le terme de «concordance arithmétique» est donc contradictoire: soit on parle de concordance, soit de «représentation arithmétique». ○

FINANCES NEUCHÂTELOISES

Manque cruel du bénéfice de la BNS dans les comptes

La seconde évaluation intermédiaire des comptes 2011 du canton de Neuchâtel confirme la première: le déficit du compte de fonctionnement s'établit à 37,3 millions contre 41,9 millions lors de la première évaluation et 15,4 millions au budget 2011.

La «coupable» est toute désignée: la Banque nationale suisse, la BNS, ne versera pas, sauf imprévu, la part de son bénéfice – 37 millions pour Neuchâtel – qu'elle devait verser chaque année jusqu'en 2017. Avec cette somme, les comptes seraient quasiment équilibrés et afficheraient un déficit de 300 000 francs. Mais voilà, les turbulences des marchés financiers et la force du franc en ont décidé autrement. La banque centrale a dû injecter des milliards sur les marchés pour faire baisser le cours du franc suisse. Conformément à la convention signée en 2008 entre la BNS et la Confédération, «la distribution est totalement suspendue si, après affectation du bénéfice, la réserve pour distributions futures passe au-dessous de moins 5 milliards de francs, même sans distribution».

Limite du frein pas respectée

Ce manque n'est pas sans conséquences pour le canton. «A l'heure actuelle, les limites du frein à l'endettement ne sont pas respectées», explique le Conseil d'Etat dans un communiqué diffusé hier. Que ce soit en matière de couverture des revenus et en termes de degré d'autofinancement des investissements.

Les autorités ne désespèrent pas de renverser la situation. «L'expérience des années précédentes a montré que les prévisions sont généralement plus pessimistes que les comptes définitifs. Un respect des limites du frein à l'endettement reste donc possible.»

Le compte de fonctionnement,



La BNS ne versera pas de part sur son bénéfice aux cantons. KEYSTONE

par rapport à la première évaluation enregistre néanmoins une amélioration de 4,6 millions de francs. «Elle provient essentiellement d'une augmentation des revenus, notamment de la fiscalité des personnes morales. Les entreprises de la région semblent encore peu souffrir du resserrement de la conjoncture et les résultats 2011 devraient encore être bons. En outre, l'effet de la réforme de la fiscalité des personnes morales se fait pleinement sentir.»

Charges maîtrisées

S'il n'a aucune prise sur les aléas générés par la BNS et, du coup, sur une partie des recettes du canton, le Conseil d'Etat ne manque pas de rappeler que les charges sont maîtrisées. HNE, notamment, tiendra son budget 2011. Dans le domaine de l'aide matérielle, le résultat s'annonce aussi meilleur que prévu. Pas moins de 3 millions de francs seront économisés.

Par contre, ces améliorations sont «englouties» par une détérioration dans le secteur de l'assurance maladie et une adaptation aux modifications de la loi dans celui de la petite enfance. ○

COMM-RÉD

POLITIQUE HOSPITALIÈRE

Encore mieux que 10 000 signatures

Plus de 10 000 signatures en quatre semaines, du jamais vu? C'était le sentiment de tout le monde, mardi après-midi au château de Neuchâtel, lorsque le comité interpartis de soutien à l'hôpital de La Chaux-de-Fonds est venu déposer les lettres adressées au Conseil d'Etat. Et c'est ce que nous avons écrit dans notre édition d'hier. Erreur: un sujet similaire – et avec lui la population des Montagnes – a fait plus fort encore en décembre 2006: 15 000 signatures en faveur du service de pédiatrie de l'hôpital de La Chaux-de-Fonds et de la policlinique de l'hôpital du Locle. Dont acte. ○ RÉD

PUBLICITÉ

Amplifon – conseils et tests auditifs gratuits.

Passez dès maintenant le contrôle annuel de votre audition chez Amplifon et ne restez plus isolé.

Nos horaires d'ouverture:

Lundi au vendredi: 08h30 – 12h00 / 13h00 – 17h30
Nouveau – samedi: 08h30 – 12h00

Amplifon SA
Rue du Seyon 28, 2004 Neuchâtel
Tél. 032 725 66 77



www.amplifon.ch

BROT-DESSOUS Le Conseil général accepte une initiative populaire et donne mandat au Conseil communal de prendre contact et de discuter avec l'exécutif de Rochefort.

Deux votes pour dire oui à la fusion

JEAN-MICHEL PAUCHARD

Dans un an, l'exécutif de Brot-Dessous devra déposer un rapport sur les démarches qu'il aura entreprises en vue de la fusion de sa commune avec celle de Rochefort. Le Conseil général lui a donné cette consigne mardi soir, en même temps qu'il acceptait, par quatre voix contre deux, l'initiative populaire communale intitulée «Fusion de la commune de Brot-Dessous avec la commune de Rochefort!».

Ni le Conseil communal, ni aucun membre du Conseil général n'ont dit le moindre mot sur le fond de la question posée par l'initiative. Fond de la question nullement évoqué, par ailleurs, dans le rapport de l'exécutif à l'appui des projets d'arrêté soumis au législatif. Les difficultés formelles ont davantage mobilisé les élus de Brot-Dessous.

En début de séance, ils ont ainsi reçu une nouvelle version des deux arrêtés proposés (l'un en cas de refus, l'autre en cas d'acceptation de l'initiative), sensiblement remaniés par le chef du Service cantonal des communes (notre édition de samedi). Aucun commentaire à ce sujet.

En revanche, un premier vote – à bulletins secrets – défavorable à l'initiative par trois voix contre deux et un blanc – a laissé perplexes la conseillère générale Jenny Farron. «Je crois que je n'ai pas compris pourquoi je votais», a-t-elle déclaré sitôt le résultat proclamé. Flottement. Commentaires dans le public: «Quels branleurs!», «c'est n'importe quoi», «il faut vraiment de cette commune soit dirigée par des gens de l'extérieur.»

Pour sa part, le président Michaël Droz a rapidement décidé qu'il convenait de revoter, non sans répéter que les conseillères et conseillers généraux devaient dire oui ou non à l'initiative. Cette fois, le Conseil général acceptait l'initiative. Sans étonnement subséquent.

«En réalité, cette approbation correspondait à ce que nous attendions, vu notamment le succès de notre collecte de signatures», indique Paul Berruex, membre du co-



Une même table et à gauche le Conseil communal, à droite le Conseil général de Brot-Dessous. GUILLAUME PERRET

mité d'initiative, qui assistait à la séance au milieu du public.

Le président du Conseil général affichait pour sa part un rien d'inquiétude. «Je vais transmettre au service des communes et j'espère qu'il validera ce deuxième vote, car je ne suis pas sûr qu'on puisse procéder ainsi.»

L'utile outil de la motion d'ordre

Sous réserve de ce que lira Pierre Leu sur le procès-verbal de la séance, le premier citoyen de Brot-Dessous ne devrait pas avoir trop de souci à se faire. «En fait», explique le chef du Service des communes, «le président aurait dû lire un premier arrêté, puis faire voter à son sujet, et non pas lire les deux arrêtés puis lancer le vote. Il a ainsi créé un risque de confusion. Comme cette confusion s'est apparemment produite, il valait mieux revoter, de manière que chacun puisse exprimer en toute conscience sa position sur l'initiative.»

Pierre Leu ajoute qu'il vaut encore mieux, dans ce genre de situation, qu'un conseiller général qui ne se sentirait pas au clair sur le sens d'un vote imminent lance une motion d'ordre, de manière à recevoir les explications nécessaires avant de lever la main ou de remplir son bulletin.

Président de la commune, François Loda a indiqué après la séance que le Conseil communal dans son ensemble allait discuter avec Rochefort. Il a estimé que le temps imparti par le législatif devrait lui suffire.

L'initiative avait été lancée en février et avait rapidement obtenu soixante signatures valables. Du fait de son acceptation, elle ne sera pas mise en votation populaire. En revanche, le corps électoral des deux communes devra se prononcer sur une éventuelle convention de fusion, à la condition que les deux conseils généraux l'aient préalablement approuvée. ◉



Le cortège aux flambeaux des Armourins. ARCHIVES DAVID MARCHON

NEUCHÂTEL Des chevaux avec les Armourins

En cette année du Millénaire de la ville de Neuchâtel, le cortège aux flambeaux qui montera au château samedi soir, mené par le showband des Armourins, sera accompagné par une dizaine de chevaux montés par les milices vaudoises (départ à 19h de l'Hôtel de ville). Pour commémorer le cortège des Armourins, qui entra à coups de canon dans le château il y a 250 ans, il sera «attaqué» avec un canon de 400 kilos. Parade dans la cour et verrée en présence de Gisèle Ory suivront. Cortège jusqu'au port où vin chaud et soupe seront offerts à la population. ◉ COMM-RÉD

MÉMENTO

NEUCHÂTEL

Pianiste russe. La galerie Quint-Essences, de Neuchâtel, propose un concert de musique romantique de la pianiste russe Yanina Filatove de Pourtalès, ce soir à 19h au Neubourg (café dès 18h30). Collecte.

Vente de thé d'automne.

L'Armée du salut organise une vente de thé samedi dans ses locaux de la rue de l'Ecluse 16, à Neuchâtel. Un petit-déjeuner sera proposé de 9h à 10h30 et un repas chaud servi au prix de 15 francs à midi. Un concert par le groupe vocal Alive aura lieu à 16h30. Tombola, stand d'artisanat et pâtisseries sur place.

AVIS TARDIFS

COQUELET
fraîs, Suisse, pièce env. 500 g. 7.90 6.90
CHASSE FRAÎCHE: CERF, CHEVREUIL, FAISAN
NOUVELLES RÉCOLTES
FIGES ET DATES SÈCHÉES

aux Gourmets
Epicerie fine

Ecopoints avec clé

Les habitants de Brot-Dessous sauront dans quelques semaines seulement comment leur commune appliquera la modification de la loi cantonale sur les déchets. Le conseiller communal Eric Robert a cependant pu esquisser la future politique de la commune sur la question. «Nous allons créer deux, voire trois écopoints dans les hameaux de la commune.» Jusqu'à là, pas de problème, sinon que les habitants de Fretereu-les devront sans doute traverser la route cantonale pour apporter leurs déchets dans les conteneurs.

L'accès à ces derniers risque cependant de faire tiquer. «Nous pensons installer un système à clé», a annoncé Eric Robert. «Nous craignons en effet que des habitants de Val-de-Travers, qui doivent utiliser chez eux des conteneurs accessibles par carte, viennent jeter leurs déchets chez nous si nos conteneurs sont accessibles à tous.» Une conseillère générale en tout cas n'est pas loin de penser que cette crainte relève d'un pur fantasme.

L'entretien des chemins et d'autres espaces publics a occupé la fin de la séance. Le Conseil communal a souligné que tout ne relevait pas de la commune. Il a aussi relevé que si l'employé de la voirie utilise parfois du désherbant, il a reçu une formation pour le faire dans les règles de l'art, alors même que la protection des sources nécessite une grande prudence dans ce genre d'intervention. ◉ JMP

L'ouïe distingue des milliers de nuances sonores. N'en manquez aucune.

NEUROTH

Entendre mieux. Vivre mieux.

> Neuroth à Neuchâtel fait peau neuve !

Venez visiter les nouveaux locaux et profitez de faire un bilan auditif gratuit. Jusqu'au 19 novembre 2011, grand tirage au sort pour gagner un voyage.

NEUROTH – CENTRE AUDITIF, NEUCHÂTEL

Place Pury 7, Tél. 032 724 00 50

Lundi à vendredi 8h30 à 12h00 et 13h00 à 17h30

Samedi 8h30 à 12h00

www.neuroth.ch

8 RÉGION

MUSIQUE L'artiste israélien se produira samedi au festival Médecins du monde, qui aura lieu ce week-end à Neuchâtel. Bénéfice en faveur de la Palestine.

L'electro-pop de Yoav à la Case

NICOLAS DONNER

Yoav est un homme du voyage. Né en 1979 à Tel-Aviv, ayant grandi en Afrique du Sud puis poursuivi sa route à New-York, ce musicien s'inspire des terres découvertes pour composer une électro-pop, qui pousse les portes des clubs mais aussi des festivals alternatifs à travers le monde. Avant son concert à la Case à chocs à Neuchâtel samedi, entretien avec un branché du rock, ancien mannequin, qui trouve autant d'inspiration chez Paul Simon que chez Eminem...

Votre nom n'est pas connu de tous ici. Des chansons de votre premier album, telles que «Where is my mind», reprise des Pixies, et «Adore adore» ont été choisies pour accompagner le film «Sucker Punch» et la série télévisée «The Mentalist». Comment vivez-vous cette célébrité plutôt récente?

Très bien. Le succès ne change pas grand-chose. Ça vous donne surtout l'occasion de travailler avec les meilleurs producteurs et d'avoir davantage de moyens techniques pour monter de véritables shows. Mais je me considère toujours comme un artiste underground.

La véritable découverte a pour vous été celle de la «loop station», qui permet d'enregistrer des boucles sur lesquelles vous posez ensuite des accords de guitare. Pourquoi cette combinaison?

Avant, j'utilisais souvent ma guitare comme instrument de percussion. Avec la «loop station», j'ai trouvé un outil qui permet des variations infinies. Quand je jouais avec mon groupe, je rêvais toujours d'être



Yoav, auteur de deux albums jusqu'à présent, mélange la guitare et la «loop-station». SP

guitariste mais également DJ. Une fois, j'ai fait un essai sur scène et le public a très bien réagi. J'ai senti que j'avais créé quelque chose de spécial.

Aujourd'hui encore, c'est ce côté homme-orchestre qui vous rend particulier?

Oui, tout à fait. Je mélange la pop et l'électronique de manière originale en réalisant presque tout moi-même. Je ne sais pas tout ce qui se fait à travers le monde, mais je crois que je produis quelque chose d'assez différent des autres.

Vous mélangez volontiers les genres. Quelles sont vos principales influences?

J'écoute énormément de mu-

siques différentes. J'aime par exemple beaucoup les mélodies entêtantes du classique ou les rythmes du hip-hop. Radiohead, The Cure et The

Beatles restent mes plus grandes influences. Même s'ils ont été très créatifs, je crois qu'on peut encore inventer dans la pop.

Du reggae et du rock

Le 13e festival Médecins du monde se déroulera ce week-end à la Case à chocs à Neuchâtel. La soirée de vendredi fera la part belle au reggae avec Open Season (CH), Sebastian Sturm (All) et Kanka (Fr). Samedi, c'est le rock et la pop qui seront à l'honneur avec Michael von der Heide (CH), Yoav (Isr) et My heart belongs to Cecilia Winter (CH). Le billet d'entrée coûte 30 francs (25 francs en prélocation) pour chaque soirée et les portes ouvrent à 20h30. Comme de coutume, les bénéfices réalisés serviront à soutenir une mission de Médecins du monde Suisse. Cette année, les fonds récoltés iront au centre de santé mentale pour enfants et adolescents à Hébron, en Palestine. ONDO

TRIBUNAL

Cannabis cultivé à la ferme

«On m'a dit: tu verras, ça pousse comme de l'herbe. L'argent coule à flot.» En lieu et place du fumier, Max*, jeune Vallonnier, cultivait du cannabis dans la fosse à lisier de la ferme de son épouse Noémie*, prévenue de complicité.

Le couple comparait hier devant le Tribunal régional du Littoral et du Val-de-Travers, à Neuchâtel, pour infraction à la loi fédérale sur les stupéfiants. Ils avaient déjà été condamnés en 2005 pour complicité dans une affaire de drogue impliquant leur famille. «Ça ne vous a pas servi de leçon?», questionne la juge Shokrane Habibi Amini. «J'ai été condamné à une peine avec sursis. Je me sentais intouchable. Je réagissais comme un enfant. Ces quatorze jours de détention provisoire m'ont fait réfléchir», répond Max. Il a eu de la peine à faire pousser le cannabis malgré les lampes, la ventilation et le matériel fourni par son beau-frère ou acheté. «Vous avez subi mille malheurs. C'était les sept plaies d'Égypte», ironise la juge. Les plantes ont tour à tour séché, moisies et été inondées. «Je jouais au petit chimiste. Ça ne marchait pas bien. Je me suis dit que ça irait mieux avec une plus grande culture.» «Mauvais chimiste, mauvais chimiste, vous avez quand même vendu pour six kilos de cannabis!», rétorque Shokrane Habibi Amini.

Elle interroge Noémie, soupçonnée d'avoir financé le trafic. «Ce n'est pas incongru de laisser

25 000 francs dans un bocal pour une bonne gestionnaire?», demande la juge. «Non! Il y en a 10 000 maintenant. Vous pouvez vérifier... Je fais plus confiance au chien qui garde la maison qu'au banquier qui garde mes sous!» L'agricultrice ayant déjà quatre condamnations à son actif, la magistrate lui demande comment elle envisage l'avenir. «En moyenne, quand j'étais enfant, mon papa était deux ans en prison tous les dix ans. Je ne veux pas faire vivre la même chose à mes enfants», répond Noémie, qui n'avait pas désiré être représentée par un avocat. «Il ne faudrait pas que l'on vous revioie ici pour une autre raison!», s'exclame la juge.

Régine Delley, mandataire du mari, a estimé qu'il avait réalisé un bénéfice de quelque 6000 francs en déduisant l'achat du matériel pour plus de 30 000 francs. «La circonstance aggravante du métier n'est pas réalisée car nous sommes en dessous de 10 000 francs.» L'avocate lui demande s'il a tourné la page: «J'ai pris conscience que ça ne sert à rien d'être plus malin que les autres et de faire des choses illégales. Un jour, ça nous retombe dessus! Je veux reprendre le droit chemin et passer du temps avec ma famille», assure Max. Son employeur a témoigné en sa faveur et souligné ses qualités: «Je lui donne une chance car il a une famille».

Verdict mercredi. **BWE**

*Prénoms fictifs



Environ 800 plants de cannabis poussaient dans la fosse à lisier. KEYSTONE

Publireportage

Plein zoom sur le savoir-faire et la confiance

Entreprise familiale sise à Neuchâtel, Villars Graphic SA a su suivre le rythme d'un secteur en constante évolution pour développer ses activités de lithographie, d'impression offset et de photographie. Dans ses relations clientèle, Michel Villars mise sur l'écoute et la confiance. Deux qualités qu'il attend aussi de PostFinance.

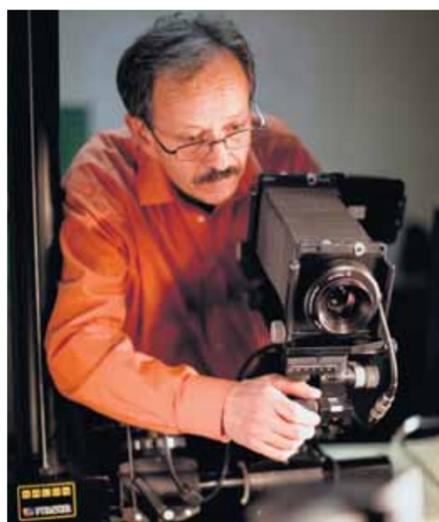


Steve Wuthier, conseiller PostFinance, se déplace chez Michel Villars quand celui-ci a besoin de lui.

«Que le client me demande de créer pour lui une simple carte de visite, un prospectus ou un panneau publicitaire, l'important pour moi est de le traiter avec empathie et de lui fournir le service qu'il attend». Au fil des années, cette devise a permis à Michel Villars de nouer des liens solides avec ses clients, notamment des maisons d'horlogerie. Il se déplace aussi régulièrement chez des clients de longue date avec lesquels travaillait déjà son père. Michel Villars, qui dirige l'entreprise familiale de sept employés, sait que ces collaborations sont garrantes de continuité dans un secteur qui évolue aussi rapidement que les arts graphiques.

Un partenaire à l'écoute

La confiance et la proximité, Michel Villars veut pouvoir les retrouver chez son prestataire financier. «Pour fonctionner, j'ai besoin de partenaires compétents, dont les produits me permettent d'alléger les processus et d'améliorer ainsi la qualité de vie dans l'entreprise. C'est pourquoi nous avons décidé il y a un an de transférer nos comptes chez PostFinance», explique-t-il. Une collaboration qui n'en est qu'à ses débuts, mais que Villars Graphic entend intensifier pour en faire un réel partenariat. Accordant une grande importance à la compétence professionnelle, Michel Villars apprécie le contact direct avec PostFinance: «Même si notre calendrier devait être serré, le conseiller PostFinance sera toujours bien reçu, car il nous apporte des services qui nous facilitent la vie.»



Michel Villars: «Tout comme mes clients, j'ai besoin d'un partenaire de confiance.»

Vaste palette de services

Villars Graphic utilise plusieurs produits PostFinance. Le compte commercial lui permet de gérer le trafic des paiements et le versement des salaires. Pour les transactions avec sa clientèle à l'étranger, l'entreprise a ouvert un compte en euros. Michel Villars étant aussi client privé de PostFinance, l'entreprise bénéficie d'un bonus de 0,25% sur le compte e-Deposito.

pe – une référence pour les entrepreneurs

Comment fixer les bons prix? Comment améliorer les liquidités? Et comment, pour une petite entreprise, trouver les meilleurs collaborateurs? La revue «pe – Gestion de la petite entreprise» fournit deux fois par an un concentré d'informations pour les dirigeants de pe. Ses nombreuses check-lists, ses illustrations, ses conseils et ses portraits captivants en font un ouvrage de référence. Le numéro actuel, consacré à la gestion financière, traite aussi bien de la gestion des liquidités que de la clôture des comptes. Un contenu sur mesure pour les petites entreprises. **Pour s'abonner gratuitement à la revue pe: www.postfinance.ch/pe.**

La Poste Suisse
PostFinance
Conseils et vente
Clients commerciaux

Avenue des Sciences 15
1401 Yverdon-les-Bains
Téléphone 021 886 76 96
www.postfinance.ch/chez-pme

Mieux accompagné. **PostFinance**
LA POSTE

L'Audi Q3. Conçue à partir de nouvelles exigences.

L'Audi Q3: un SUV sportif et progressiste destiné à un environnement actif et moderne. De puissants moteurs TDI et TFSI conjugués à la transmission intégrale permanente quattro® distillent une impressionnante agilité. Avec ses innombrables possibilités d'individualisation, ses solutions de connectivité modernes et sa fonctionnalité au quotidien, l'Audi Q3 est la voiture qu'il vous faut. Venez l'essayer.

A tester dès maintenant

SENN
Automobiles SA

Maladière 40, 2000 Neuchâtel, Tél.: 032 723 97 97, www.sennautos.ch



Audi L'avance par la technologie

La Suisse est le pays avec la plus grande densité de journaux en Europe.

Vous obtenez une vue d'ensemble de l'offre abondante. Nous plaçons votre annonce dans les titres les plus pertinents à vos yeux. Les médias – notre métier.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A.

Rue Saint-Maurice 4, 2001 Neuchâtel
T 032 729 42 42 F 032 729 42 43
neuchatel@publicitas.ch

www.publicitas.ch/neuchatel

publicitas

DIVERS

MAÏCHE

19^{ème} Salon des Vins et Produits Régionaux

Salle des Fêtes

Restaurant du salon : Au Coin du Bois MANCENANS LIZERNE

Vend. 28 Octobre - 17h - 22h
Sam. 29 Octobre - 10h - 22h
Dim. 30 Octobre - 10h - 20h

Organisé par la Jeanne d'Arc de Maïche

MANIFESTATIONS

POUR LA PREMIÈRE FOIS À NEUCHÂTEL

ANNE ROUMANOFF

dans son nouveau spectacle «Anne Naturellement»



NEUCHÂTEL
TEMPLE DU BAS

Vendredi 25 novembre 2011 à 20h30

Réservation:
Le Strapontin - Th. du Passage
Tél. 032 717 79 07 - billetterie@theatredupassage.ch



Section
neuchâteloise

Contrôle d'automne

Vendredi 28 octobre de 18h à 20h30
et Samedi 29 octobre de 8h à 11h

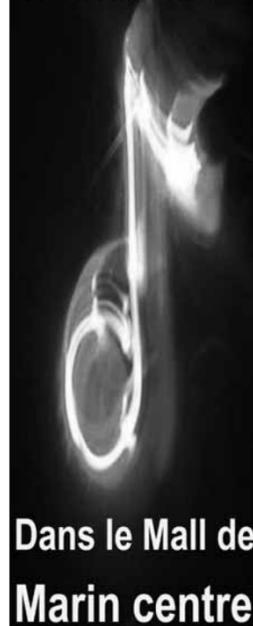
Venez faire contrôler votre véhicule pour la modique somme de 5 fr. pour les membres TCS et de 15 fr. pour les non-membres. Contrôle des freins, amortisseurs, échappements, châssis, pneumatiques, parallélisme, éclairage, batterie, etc.

Venez sans rendez-vous!

Centre TCS, Industrie 2,
2046 Fontaines, tél. 032 853 36 49
www.tcsne.com

Samedi

29 octobre 2011



Dans le Mall de
Marin centre

Découvrez

le monde de la
musique avec le



Programme
de 08h00 à 17h00

- Exposition d'instruments
- Conseils avec la présence de professeurs
- Présentation et démonstration
- Animation musicale

FUST Testé et recommandé!

Et ça fonctionne.

Son silence déduira vos oreilles ...

Résultat du test Fust: Le lave-vaisselle très silencieux et économique d'Electrolux, le GA 554 IF séduit par la fonction Multitab pour des «tabs» et l'appréciation AAA dans la chaîne d'énergie européenne.

seul.
1199.-
avant **1299.-**
Economisez
100.-



Que de place
Electrolux GA 554 IF
• Très faible consommation d'eau
• Réglable en hauteur, corbeille supérieure inclinée
• Pour 11 couverts • Possible également avec plateau frontal No art. 159834

Hit du jubilé!

seul.
499.-
avant **999.-**
-50%

Congélateur
de marque à
moitié prix

Electrolux
EUC 19002 W
• Contenance 168 litres
• Grands tiroirs transparents No art. 163174

45 ans
satisfaction
garantie

Durée de stockage très
élevée en cas de coupure
de courant

Prix d'échange seul.

849.-
au lieu de **1599.-**
-50%

Seulement 45 cm de profondeur
Fixation simple au mur possible
Se branche partout

Séchoir à condensation
unique qui prend peu de place

Electrolux EDC 3250
• Capacité 3.4 kg • Mesure électronique de l'humidité et programmes temporisés
• H/L/P: 68,5 x 60 x 45 cm
• Label UE: C No art. 158201

Service de réparations toutes marques quel que soit le lieu d'achat! 0848 559 111 www.fust.ch

- Garantie de prix bas de 5 jours*
- Avec droit d'échange de 30 jours*

Commandez sur
www.fust.ch
*Détails www.fust.ch

Collectionnez des
superpoints chez Fust!
Payez quand vous voulez:
carte gratuite chez Fust.

Bienne, Capitol, Spitalstrasse 32, 032 329 33 50 • Bienne, Route Central 36, 032 328 73 40 • Bienne, Fust Supercenter, Route de Soleure 122, 032 344 16 00 • La Chaux-de-Fonds, Bvd des Eplatures 44, 032 924 54 24 • La Chaux-de-Fonds, Centre Lemuria (Ex Carrefour), 032 601 20 80 • Marin, Marin-Centre, rue Fleur-de-Lys 26, 032 756 92 40 • Montagny-pres-Yverdon, Centre Commercial Coop, 024 447 40 70 • Neuchâtel, Centre Maladière, 032 720 08 50 • Neuchâtel, Fust-Supercenter, chez Globus, 032 727 71 30 • Yverdon, Rue de la Plaine 9, 024 424 12 90 • Réparations et remplacement immédiat d'appareils 0848 559 111 • Possibilité de commande par fax 071 955 52 44 • Emplacement de nos 160 succursales: 0848 559 111 ou www.fust.ch

Vinothèque de la Charrière: 17^e vente «à quai» de grands vins

Fidèle à sa tradition, la Vinothèque de la Charrière à La Chaux-de-Fonds organise sa vente spéciale «à quai» de vins de grande classe provenant notamment de Bordeaux, de Bourgogne-Beaujolais, de la Loire, du Rhône (Côte Rôtie, Condrieu, etc.), du Languedoc, de Neuchâtel, etc. Près de 70 variétés seront mises en dégustation libre, avec conseils et commentaires par Nadia ou Dany Pochon et leur équipe. Trois vignerons de génie seront présents sur place durant les trois jours.

Ce sont plus de 30'000 bouteilles qui seront proposées avec un rabais jusqu'à 30%, rabais également sur les prix rectifiés au cours de l'euro. La liste complète des vins sera

adressée sur simple demande par téléphone ou par mail.

Cette vente se déroulera directement depuis les entrepôts de l'entreprise, rue de la Charrière 84 (à l'est du Centre sportif de la Charrière), par carton d'origine de 6 ou 12 bouteilles, paiement comptant.

Cet événement aura lieu:

- Le jeudi 27 octobre de 16 h à 20 h
- le vendredi 28 octobre de 10 h à 19 h non-stop
- le samedi 29 octobre de 9 h à 17 h non-stop



Vinothèque de la Charrière SA

2300 La Chaux-de-Fonds
Bureaux et entrepôts
Rue de la Charrière 84
Tél. 032/968 07 79
Caves et magasin
Place du Marché
Tél. 032/968 71 51
E-mail vinotheque@bluwien.ch

Echos
du commerce

LA CHAUX-DE-FONDS Des citoyens protestent contre l'action des tronçonneuses.

Emoi pour une allée d'arbres

LÉO BYSAETH

La coupe d'une allée d'arbres rue Stavay-Mollondin, à La Chaux-de-Fonds, suscite l'émoi de quelques habitants. Louis Tissot, qui se présente comme un amoureux des arbres, a été choqué de se retrouver, devant le fait accompli. Sa nièce, Nathalie Tissot, a écrit de son côté une lettre au Conseil communal. Elle y dénonce «une politique de remplacement systématique des vieux arbres par de nouveaux plants qui n'en ont ni le charme, ni la beauté, ni le caractère.» Elle exprime son «profond regret de voir notre ville changer de visage et perdre la plupart des éléments qui faisaient son charme et sa particularité.» Louis Tissot a même photographié toutes les souches: «Tous ces arbres étaient sains, sauf trois présentant une forme de pourriture normale pour cette espèce.»

L'annonce d'une opération de tronçonnage imminente sur le terrain de la piscine, où doivent être éliminés treize grands peupliers, a mobilisé les énergies. Hier matin, Louis Tissot était sur place avec Katia Babey, bien décidé à empêcher les abatteurs de faire leur travail. De fait, le Conseil communal a fait surseoir à l'exécution des travaux. Non pas parce que les «manifestants» auraient empêché les tronçonneuses d'entrer en action, mais parce que cela a bougé sur le plan politique. Deux conseillers communaux ont été alertés, le directeur des Infrastructures Jean-Charles Legrix et celui de l'Urbanisme, Laurent Kurth.

Pourtant Louis Tissot reconnaît la pertinence d'éliminer ces grands peupliers, qui dérangent les riverains par leur trop grande proximité et pour des raisons de sécurité. «La tenancière du mini-golf m'a expliqué qu'elle devait fermer les jours de grand vent, de peur



Les peupliers proches de la piscine seront abattus prochainement. RICHARD LEUENBERGER

que ses clients ne reçoivent une branche morte sur la tête.»

L'action d'hier était donc symbolique. «Nous voulons qu'une commission gère tout ça.» C'est le sens exact de l'interpellation urgente qui sera déposée ce soir devant le Conseil général. La conseillère générale chaux-de-fonnière Katia Babey se fait l'écho des protestations. «Nous nous émoignons, écrit-elle, de l'abattage d'arbres en bonne santé à la rue Stavay-Mollondin.» Elle se dit «préoccupée par le fait que dans certains cas, ces abattements seraient motivés pour des raisons purement économiques.» L'interpellatrice souhaite «savoir si ces coupes sont inscrites dans une approche globale de coupes.»

Elle demande que le Conseil général soit informé, par le biais de la commission des infrastructures, des décisions de coupes importantes et des raisons qui les justifient. Démarche qui, selon le chef de service Bernard Wille a justement été faite dans le cas de Stavay-Mollondin (lire l'encadré). ○

«On fait tout juste!»

Chef du service des Espaces Verts, Bernard Wille a un peu de mal à avaler les attaques dont son service est l'objet. Il nie toute politique intempestive. Ainsi, l'enlèvement des arbres de Stavay-Mollondin avait été annoncé l'an dernier. Il s'agit du deuxième volet d'un projet élaboré en accord avec le Fonds suisse pour le paysage (FSP). Le premier volet, c'était le remplacement de l'allée de l'avenue des Mélézes, réalisé l'an dernier. François Gigon, chargé de projet au FSP, rappelle que l'organisme a accepté de subventionner à hauteur de 100 000 fr. le remplacement planifié de plusieurs ensembles arborisés, dont l'allée de Stavay-Mollondin.

Bernard Wille écarte aussi le reproche d'un travail sans concertation: De fait, les plans détaillés que nous avons vus montrent l'emplacement de chaque arbre et précisent son traitement: maintien, déplacement, remplacement. «Les riverains ont été systématiquement avisés et personne ne s'est plaint», complète-t-il.

A ceux qui s'émeuvent de voir disparaître de grands arbres, Bernard Wille répond qu'il s'agit, pour la Ville, de veiller, justement, à la préservation du patrimoine et non à sa destruction. «Des branches sèches peuvent tomber, provoquer des dégâts ou blesser voire tuer quelqu'un. En cas de problème, c'est moi qui me retrouverais au tribunal, pas les défenseurs des vieux arbres.» Visiblement blessé par les reproches dont il est l'objet, il conclut. «On nous attaque sur un point où il me semble que l'on fait tout juste!». ○ LBV

LA CHAUX-DE-FONDS Il échappe à l'internement

Le père de Judith* a écouté, retenu mais déçu, le verdict, mardi après-midi, au Tribunal correctionnel de La Chaux-de-Fonds. «Je peux d'ores et déjà vous dire que ma fille aura peur de recroiser son agresseur, dès sa sortie», susurre-t-il à la fin de l'audience. Il faut dire que l'agression sexuelle subie par Judith est des plus glauques.

En décembre 2008, alors âgée de 15 ans, elle monte dans le train à Sonceboz. Elle a la malchance de tomber sur Rahal*. Algérien, sans papiers, arrivé illégalement en Suisse, il lui fera subir les pires outrages et tentera de la sodomiser après l'avoir forcée, en la menaçant d'un couteau, à consommer du haschich et de la cocaïne. Elle se débarrassera de lui à l'arrivée du train en gare de La Chaux-de-Fonds.

Aggression filmée

«Le string de Judith a empêché Rahal d'aller plus loin. Mais il s'est d'abord servi de ses doigts en préliminaires», rappelait, en audience, Nicolas Aubert, procureur. «L'agression a été sordide et entièrement filmée par les caméras de surveillance.» Alors quand Rahal a essayé de nier les faits, les images ont parlé contre lui.

Pas de risque imminent

«L'avis de l'expert psychiatrique sur les risques imminents et importants que Rahal refasse à quelqu'un d'autre la même chose qu'à Judith, en décembre 2008, est dur à décrypter», déclarait, mardi, dans le cadre du jugement à rendre, le président du Tribunal régional des Montagnes.

«Or, l'article 64 du Code pénal, lié à l'internement d'un détenu, exige plus de précision et de transparence.» Verdict dès lors rendu: «Il n'y a pas d'autre solution que de ne pas prononcer l'internement de Rahal. Par contre, cela ne le prive d'aucun jour de prison de ses 4 ans et demi de peine privative de liber-

té dont il a écopé en octobre 2009, avec libération conditionnelle après les deux tiers de sa peine, en janvier 2012.»

Rejugement après cassation

Une fois le jugement prononcé, le Ministère public a d'ores et déjà annoncé qu'il ferait appel.

Si, mardi, le président du tribunal a émis le verdict sur le mode de la résignation, c'est parce qu'il avait lui-même prononcé l'internement de Rahal lors d'un premier jugement, le 22 octobre 2009.

«Suite à ce verdict, Rahal a fait recours, explique son avocat. Le Tribunal cantonal l'a rejeté.» Mais le Tribunal fédéral a cassé cette décision cantonale et a, lui, admis le recours de Rahal. «En bref, le Tribunal fédéral a considéré qu'il n'y avait pas assez d'éléments pour dire que les conditions exigées pour l'internement par l'article 64 du Code pénal étaient réalisées. Et il a renvoyé le dossier en première instance pour que l'on y donne plus d'informations sur les risques de récidence de Rahal.» Risques sur lesquels le tribunal s'est longuement penché mardi.

En quoi consiste l'internement? «C'est laisser quelqu'un en détention, une fois sa peine effectuée, tant et aussi longtemps qu'il est considéré comme dangereux pour la société», explique encore l'avocat de Rahal. «La mesure est donc sévère, et peut durer ad aeternam. Cela dit, Rahal reconnaît l'horreur de l'agression commise contre Judith. Faits pour lesquels il a été condamné et il est en train d'effectuer de la prison.»

Le président du tribunal a entre autres signalé en cours d'audience: «Après sa peine, Rahal ne pourra pas être renvoyé dans son pays, faute d'accord entre la Suisse et l'Algérie.» ○ SFR

*Prénoms fictifs

REMISE FLOTTE JUSQU'À 28% ET PRIME À LA CASSE SUPPLÉMENTAIRE DE FR. 4 000.- SUR TOUS LES VÉHICULES UTILITAIRES.



p.ex. KANGOO EXPRESS

Prix catalogue	dès	Fr. 19 800.-
Remise flotte	moins	Fr. 4 752.-
Prime à la casse	moins	Fr. 4 000.-
	dès	Fr. 11 048.-



NUMÉRO 1 EUROPÉEN DES UTILITAIRES

3 ANS GARANTIE 100 000 km

Renault vous propose des véhicules utilitaires sur mesure. Vous avez le choix entre 200 configurations possibles répondant à tous les types de besoins: fourgon, transport ouvert, transport de personnes. Faites confiance au leader européen du marché des utilitaires. Choisissez la qualité Renault - avec 3 ans de garantie constructeur. Plus d'infos au numéro gratuit 0800 80 80 77 ou sur www.renault.ch

Offres réservées aux clients professionnels (petites flottes hors ventes spéciales) dans le réseau Renault participant jusqu'au 31.12.11. Garantie et Renault Assistance: 36 mois/100 000 km (au 1^{er} des 2 termes atteint). Exemples de primes offertes par votre représentant Renault: Traffic Fourgon L1H1 2.0 dCi 90 FAP, prix catalogue Fr. 30 900.- moins prime Fr. 8 652.- (-28% de remise) moins prime à la casse Fr. 4 000.- = Fr. 18 248.-; Master Fourgon L1H1 2.3 dCi 101 FAP, prix catalogue Fr. 34 300.- moins prime Fr. 9 604.- (-28% de remise) moins prime à la casse Fr. 4 000.- = Fr. 20 696.-. Prime à la casse: l'achat ne peut être effectué que par la même personne que celle indiquée sur le permis de circulation de l'ancien véhicule. L'ancien véhicule, qui sera échangé contre un nouveau VU Renault, doit être immatriculé depuis au moins 3 mois et doit encore être en état de rouler. L'offre est valable sur toute la gamme VU Renault (y.c. Master VP et Traffic VP) et est cumulable avec les actions en cours (sauf la prime business). Tous les prix mentionnés ne comprennent pas la TVA. Renault a affiché les meilleures ventes avec une part de marché de 15,9% en 2010.





TENNIS

C'est déjà presque fini pour Maria Sharapova

Battu une deuxième fois en deux matches au Masters, la Russe a besoin d'un miracle pour continuer. **PAGE 24**

NEUCHÂTEL XAMAX L'ancien patron Sylvio Bernasconi accusé d'avoir blousé Bulat Chagaev. «Comme une voiture sans moteur»

SANTI TEROL

Mardi, la Cour civile du Tribunal régional de Neuchâtel a accordé une semaine de répit à Xamax avant l'éventuel prononcé d'une mise en faillite. Durant cette audience, il fallait s'y attendre, le nom de Sylvio Bernasconi, l'ancien actionnaire majoritaire de Xamax, est apparu en bonne place à l'heure de justifier le désastre actuel dans la marche des affaires du club.

C'est ainsi que, au cours de sa plaidoirie, l'avocat de Xamax a constaté qu'il existait «des conventions souterraines pour pratiquement tous les joueurs» sous contrat avec Xamax. Me Canonica a usé de la métaphore pour comparer l'achat du club à celui d'une voiture. «Vous ouvrez le capot, et, là, vous constatez qu'elle n'a pas de moteur. Car tous les joueurs appartenaient à Bernasconi», a imaginé le défenseur de Xamax. Et l'avocat des «rouge et noir» d'enfoncer encore le clou: «Chagaev a acheté un club vide. C'est normal qu'il soit aujourd'hui en difficulté, même si Chagaev l'a recapitalisé.»

Valeur fictive

Recapitalisé... tout est relatif même si chaque supporter xamaxien peut se réjouir d'apprendre que les joueurs n'appartiennent plus à des jongleurs-financiers mais au club. Ainsi, Javier Arizmendi vaudrait une vingtaine de millions d'euros sur le marché des transferts, Victor Sanchez une belle pincée aussi, tandis que le virevoltant international des M21 Haris Seferovic pourrait être vendu «de 15 à 20 millions d'euros s'il avait une touche avec le PSG ou Marseille (réd: mais il n'est qu'en prêt à Xamax)»,



Sylvio Bernasconi à l'heure de la passation de pouvoirs en mains de l'éphémère président de Xamax Andrei Rudakov. KEYSTONE

évalue François Canonica. Ces joueurs, dans la plénitude de leurs moyens, valent peut-être cela aujourd'hui. Mais sans salaire... ils n'appartiendraient plus qu'à eux-mêmes. Sans possibilité donc pour Xamax de monnayer leur transfert. Dans cette hypothèse, c'est

donc naturellement vers Sylvio Bernasconi que se tournent les regards. Totalelement éclipsé depuis qu'il a vendu le club, l'entrepreneur refuse toute rencontre avec les médias, se terre dans un profond silence. Une attitude qui exaspère plus d'un supporter...

Certains vont même jusqu'à exiger que Sylvio Bernasconi s'implique personnellement si Xamax tombe en faillite. Car, si ce jour arrive, il n'est pas interdit de penser qu'un groupe de personnes veuille se porter acquéreur de la masse en faillite.

A la tête de repreneurs?

Sylvio Bernasconi serait-il à la tête des éventuels repreneurs d'un club militant en ligue inférieure? Ce serait pour lui l'occasion de mettre à exécution ses plans tournés vers la formation de jeunes footballers. ●



COMMENTAIRE

SANTI TEROL
sterol@lexpress.ch

Pieux vœux de rémission

Depuis l'ouverture de la procédure de mise en faillite, Neuchâtel Xamax vit les heures les plus sombres de son histoire. La relégation en Challenge League apparaît aujourd'hui comme un vulgaire rhume en comparaison de l'état clinique de l'entité. Professionnels jusqu'au bout des crampons même si impayés depuis fin août, les joueurs tentent, plutôt avec succès jusqu'à présent, de faire abstraction de cette situation.

Par contre, sur le plan administratif, Neuchâtel Xamax donne d'inquiétants signes de léthargie. Les supporters «rouge et noir» peuvent légitimement s'inquiéter de cette torpeur. Mais la question centrale demeure. Le malade se réveillera-t-il avant la fin du sursis prononcé par le juge? Ou faut-il déjà l'hospitaliser dans le secteur des soins palliatifs?

D'ici à mercredi, certains auront l'impression d'accompagner Neuchâtel Xamax dans sa lente agonie. D'aucun en veut à Sylvio Bernasconi, accusé d'être à l'origine du cancer qui ronge aujourd'hui Xamax. Argent de Chagaev en poche, l'entrepreneur s'est fait la malle avec les contrats de ses protégés comme bagages. Oh, Sylvio Bernasconi avait avisé depuis longtemps. Déjà à l'époque où le conseiller d'Etat Jean Studer lui demandait de passer à la caisse pour les frais de sécurité.

En ce temps-là, le président en mal de résultats sportifs menaçait de tout plaquer pour se concentrer sur la formation des juniors. Dans une semaine à peine, il aura peut-être l'occasion de se dévoiler. ●

Prêts à défier Young Boys ce soir

Après leur très belle victoire obtenue samedi à Lucerne, les joueurs de Neuchâtel Xamax ont pu, un peu, respirer. De quoi préparer dans de bonnes conditions le choc de ce soir, à 19h45, qui les verra accueillir Young Boys. «Il y a eu un décrepage dimanche pour les titulaires et une vraie séance pour ceux qui ont moins ou pas joué, puis une journée de repos lundi», confirme Raoul Savoy, le délégué à la première équipe. «Après, les gars ont bien bossé, dans une bonne ambiance, en faisant quand même un peu attention à la récupération.»

Car l'adversaire de ce soir doit se racheter. «Young Boys vient de perdre en ayant peut-être pris Grasshopper de haut», relance Raoul Savoy. «Les Zurichois se sont battus comme des acharnés et les Bernois n'ont pas su réagir. Du coup, je pense que Young Boys va venir fort ce soir.»

Côté xamaxien, l'envie de poursuivre la remontée en championnat prime. «Il y aura des retrouvailles. C'est vrai que Raphaël NuZZolo revient à la Maladière, mais



Kalou Uche et ses coéquipiers sont prêts pour un nouveau choc. KEYSTONE

c'est lui qui avait blessé Marcos Gelabert à l'aller, sans recevoir de carton jaune, en plus!», s'exclame Raoul Savoy. «Il y a aussi «l'affaire Mveng». En fait, c'est un peu la semaine de Young Boys! J'espère qu'on en sortira avec le sourire. Car nous avons surtout envie de laver l'affront du match aller (réd: défaite 4-1).»

Point positif, les joueurs de Victor Muñoz font bloc dans l'adversité. «Le groupe a pris conscience de

sa force», reprend Raoul Savoy. «Et dorénavant, les Espagnols sont vraiment partie prenante du collectif. Oui, la mayonnaise a bien pris!»

Velo de retour

Face aux hommes de Christian Gross, les Xamaxiens se présenteront presque avec le même groupe qu'à Lucerne. La seule modification concerne le retour de Max Veloso. ● **FTR**

LE SYNDICAT RÉAGIT ENCORE

La Swiss Association of football players (SAFF) a réagi, hier, aux derniers mouvements ayant agité Neuchâtel Xamax. Le syndicat des joueurs, par la voix de son président, Lucien Valloni, constate que les salaires de septembre n'ont pas été payés et que le risque de faillite est à «prendre en considération». «C'est une situation intolérable et la preuve que le système de licences de la Swiss Football League ne protège pas suffisamment les intérêts des joueurs professionnels», explique le communiqué. Si la faillite venait à être prononcée, la SAFF préconise qu'une équipe formée de joueurs de Neuchâtel Xamax au chômage puisse terminer le championnat, afin de se mettre en valeur. Le syndicat souhaite par ailleurs qu'à chaque début de saison, les salaires des joueurs soient sécurisés par une garantie bancaire. ● **COMM-RÉD**

RÉPONSE EN RUSSE

Attaquée pour son supposé travail approximatif, la fiduciaire mise en cause par Xamax réitère qu'elle ne veut pas riposter. Toutefois, l'une des administratrices de cette société remarque: «Nous avons répondu à la lettre de Xamax et avons même adressé une copie en russe par l'intermédiaire d'un traducteur-juré.» La direction générale de Xamax dit ne pas avoir connaissance de cette réplique bilingue. ● **STE**

PUBLICITÉ

GRAND DÉSTOCKAGE
jusqu'au 29 octobre

Sur tous les produits déjà soldés

15% supplémentaires

www.motoboutiquecoulon.ch

Samedi 29 octobre: GRILLADES

Rte de Neuchâtel 35b, 2034 Peseux,
032 732 16 46



EUROBONUS



Mercedes-Benz



20%*

de remise sur toute la gamme Mercedes-Benz...

+ 5 ans* de garantie et services gratuits

... et vos rêves deviennent réalité!

* Cumulable sous certaines conditions avec le rabais flotte. Non cumulable avec les actions spéciales et autres promotions en cours. Exclut : Classes B, Viano et modèles spéciaux. Offre valable jusqu'à révocation par Mercedes-Benz Suisse SA.

ETOILE AUTOMOBILE SA

Cortaillod - Tél. 032 7 290 290

Editeur:
Jacques Matthey

Rédacteur en chef (resp.):
Nicolas Willemin

RÉCEPTION

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 00
Ouverture: du lundi au vendredi,
8 h à 12 h et 13 h à 17 h 30
(vendredi: 17 h).

ABONNEMENTS

4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 723 53 90
Fax 032 723 53 99
Adresse E-mail: clientele@lexpress.ch

Tarifs pour la Suisse

3 mois	6 mois	12 mois
Fr. 101.50	Fr. 194.-	Fr. 367.-
Y compris TVA 2,5%		

PUBLICITÉ

Régie des annonces: Publicitas SA
4, rue Saint-Maurice, 2001 Neuchâtel
Tél. 032 729 42 42
Fax 032 729 42 43

Délais: 2 jours avant la parution à 12 h.
Edition du lundi: jeudi à 12 h.

Avis mortuaires, naissances et tardifs:

Du lundi au vendredi, les avis susmentionnés sont à remettre à la réception de Publicitas. En dehors des heures d'ouverture (jusqu'à 19 h) ainsi que les dimanches et jours fériés, (de 16h30 à 19 h), ces avis sont à déposer rue de la Pierre-à-Mazel 39, ou à communiquer par téléphone au **032 723 53 97**, par fax au **032 723 53 09** ou par e-mail à l'adresse carnet@lexpress.ch

ENSEIGNEMENT

**Apprentissage à la Poste –
inscris-toi rapidement
pour 2012.**

L'offre de formations initiales:

- Gestionnaire du commerce de détail**
- Employée/employé de commerce**
- Logisticienne/logisticien CFC, Distribution**
- Conductrice/conducteur de camion**
- Automaticienne/automaticien**
- Agente/agent d'exploitation**

Envoie-nous ta candidature à:

La Poste Suisse, Personnel, Centre de formation professionnelle, Av. Général-Guisan 4
Case postale 688
1800 Vevey 1

Téléphone 0848 85 8000
postejob@post.ch
www.poste.ch/apprentissage

La Poste Suisse
Avançons ensemble.



V.9.84-123

Nous maximisons la portée de votre publicité.

Conseil et vente d'annonces:
Publicitas S.A., T 032 729 42 42

www.publicitas.ch/neuchatel



**Militants et gourmands,
encouragez l'agriculture de
proximité!**

Commandez avant le 1^{er} novembre votre panier à la carte rempli de produits savoureux cultivés avec passion par des producteurs du canton.

Lopin bleu

www.lopinbleu.ch
Tél. 032 889 36 53

DIVERS

Incredibly super offre
sur lave-linge, sèche-linge,
cuisinière, etc.

Et jusqu'à 40% sur frigos

Congélateurs
de grandes marques
Livraison, installation gratuites

ELECTRO-SERVICES
P.-A. VAUCHER - Tél. 032 855 13 33

DROITS H MAINS

Pour vos dons: SMS **ADC 10 au 339**
(pour donner CH 10.-)

www.actiondecareme.ch

DIVERS

L'EXPRESS L'Impartial

PARTENAIRES MÉDIA

www.metropolehorlogere.ch

**JOURNÉES DE LA
MÉTROPOLE HORLOGÈRE**

LA CHAUX-DE-FONDS

20 OCTOBRE - 13 NOVEMBRE 2011

SECOND ATELIER D'INITIATION

Watch Gallery, rue Neuve 1
29 et 30 octobre
sa et di, 10h00 à 17h00

JIMH, The Asian Dream

Journée Internationale du Marketing Horloger
Théâtre de l'Heure Bleue, av. Léopold-Robert 27/28
jeudi 3 novembre, 9h00 - 17h00

**Votre jour
sera le nôtre**



L'EXPRESS RETROUVEZ LE PLAISIR
D'ÊTRE INFORMÉ

Oui, je souhaite un abo à la carte à L'Express
et je choisis jusqu'à 3 jours par semaine:

LUNDI JEUDI
 MARDI VENDREDI
 MERCREDI SAMEDI

1 jour: Fr. 101.-/an
2 jours: Fr. 157.-/an
3 jours: Fr. 199.-/an

Accès au e-journal uniquement dès l'abonnement
3 jours par semaine. Lire par poste.

Mes coordonnées:

Nom: _____
Prénom: _____
Adresse: _____
NPA/Localité: _____
Téléphone fixe: _____
Téléphone mobile: _____
E-mail: _____
Date de naissance: _____
Lieu et date: _____

Signature: _____

A découper et à retourner à: SNIP Société Neuchâteloise de Presse SA
Service clientèle: Rue Neuve 14, Case postale: 2302 La Chaux-de-Fonds

